



Mise à jour sur la COVID-19 pour les étudiants – Aide financière 23 avril 2020

L'ACHD est ici pour vous aider

Lisez nos dernières mises à jour :

www.achd.ca/alertesdesecurite

Faites-nous parvenir un courriel à : alertes@achd.ca

Cher membre étudiant,

NOUVELLE aide fédérale pour les étudiants inadmissibles à d'autres prestations fédérales et qui sont touchés par la COVID-19 | Lisez à propos de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants

L'ACHD reconnaît que certains des effets croissants de la pandémie de la COVID-19 sont ressentis de manière unique chez les étudiants de niveau postsecondaire et chez les nouveaux diplômés partout au Canada, en particulier par les personnes qui travaillent en vue de devenir de futurs professionnels de santé.

Alors que nous déployons des efforts continus afin de défendre nos membres étudiants et les appuyer, l'ACHD exerce des pressions auprès du gouvernement et d'autres secteurs, tels que les banques.

Une grande victoire pour les étudiants et les nouveaux diplômés a été annoncée hier, le 22 avril, grâce à la création de la **Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE)**. La PCUE vise à combler les lacunes de soutien pour les étudiants non couverts par les autres prestations du gouvernement fédéral et coûtera plus de neuf milliards de dollars. L'ACHD espère que ces nouvelles mesures aideront plusieurs étudiants en hygiène dentaire et les nouveaux diplômés à se bâtir une carrière et un avenir au sein de la main d'œuvre de l'hygiène dentaire.

THE CANADIAN DENTAL HYGIENISTS ASSOCIATION
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES

1122 Wellington St W, Ottawa, ON K1Y 2Y7 Tel. 613-224-5515 Fax 613-224-7283
info@cdha.ca Toll Free 1-800-267-5235 www.cdha.ca

Selon le communiqué de presse initial :

- Les étudiants de niveau postsecondaire (collégial et universitaire) qui sont actuellement aux études, qui comptent commencer leurs études en septembre 2020, ou qui ont obtenu leur diplôme en décembre 2019 sont admissibles à la PCUE s'ils ont perdu leur emploi ou ne peuvent pas en trouver un en raison de la pandémie.
- La prestation serait offerte de mai à août 2020. Les étudiants postsecondaires qui sont admissibles à la PCUE recevront 1250 \$ par mois de mai à août 2020. Le montant augmentera à 1 750 \$ par mois pour ceux ayant un handicap ou une personne à charge. Les paiements commenceront le 1^{er} mai par l'intermédiaire de l'Agence du revenu du Canada.
- Les étudiants-travailleurs qui gagnent moins de 1000 \$ par mois peuvent aussi demander la prestation si leurs heures ont été coupées en raison de la COVID-19.
- L'admissibilité comprend les personnes qui n'ont pas gagné 5000 \$ dans les 12 derniers mois et qui n'ont pas d'emploi.
- ***Le gouvernement fédéral a encore besoin d'adopter une loi pour activer le programme de la PCUE aussitôt que possible. Le gouvernement prévoit fournir plus d'information en ligne dans les jours à venir.***

Le gouvernement a aussi promis :

- Une somme de 291 millions de \$ pour étendre les bourses et les subventions des études supérieures.
- La création d'une Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant (1 000 \$ à 5 000 \$ pour les bénévoles qui participent à la lutte contre la COVID-19).
- La création de 76 000 nouveaux emplois dans une variété de secteurs.
- Une somme de 75 millions de \$ pour appuyer les étudiants des Premières Nations, inuits et métis.
- Un doublement du nombre de bourses aux étudiants canadiens pour l'année universitaire de 2020-2021, avec l'argent allant directement aux gouvernements du Québec, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut pour leurs programmes.

L'ACHD continuera de fournir des mises à jour à mesure qu'elles seront disponibles.

~

*Veuillez demeurer en santé et prendre soin de vous pendant cette période difficile.
Tout le monde peut contribuer au ralentissement de la COVID-19.*